

Miracle de la Monarchie

Thierry MAULNIER

Pour illustrer l'actualité de la monarchie, les Camelots du Roi ont choisi de republier un article de... 1935, paru dans Problèmes actuels, et trop peu connu malgré tout son intérêt. A lire ce très beau texte de Thierry Maulnier, on se persuade en effet que l'actualité de la monarchie n'est d'aucune époque, mais est parfaitement intemporelle. Comme la vérité.

PRÉFACE :

Thierry Maulnier, ce royaliste...

Dans les années trente, malgré la condamnation vaticane et la concurrence de nombreuses ligues nationalistes, l'Action française continue de susciter de nouvelles vocations monarchistes et d'attirer à elle de jeunes intelligences : parmi elles, le nom de Thierry Maulnier va vite prendre un éclat particulier, jusqu'à apparaître comme le disciple préféré et le successeur de Charles Maurras.

Né au journalisme politique en février 1930 lorsqu'il rédige avec quelques amis un numéro de « **L'Étudiant français** » (périodique des jeunes royalistes d'AF), Thierry Maulnier devient, quelques mois après, rédacteur à « **La Revue universelle** » de Jacques Bainville mais aussi au quotidien « **L'Action française** ».

Il participe aussi, dans cette décennie 1930-1940 si mouvementée et périlleuse (mais aussi passionnée et intensément politique), à de nombreuses revues, parfois éphémères, comme « **La Revue française** » ou « **Combat** », et précise ses colères et sa pensée dans plusieurs ouvrages comme « **Demain la France** » (après le 6 février 1934) ou « **Au-delà du nationalisme** ».

Maurras s'inquiétera parfois des audaces (ou des emportements) théoriques de Maulnier, mais il n'y aura pas de rupture entre les deux hommes, Maulnier étant même souvent considéré comme le « **fils spirituel de Maurras** ».

Après la Seconde guerre mondiale, Maulnier poursuivra une carrière journalistique et littéraire et, même s'il se tient désormais éloigné du mouvement d'Action française, il ne reniera jamais sa jeunesse royaliste ni les écrits de sa période maurrassienne. Ainsi, à la fin des années 80, quelques mois avant sa mort, il écrit une lettre à Arnould de Liedekerke où il rappelle quelques traits de la Monarchie française qui lui semblent plaider en faveur de ce régime...

Après sa mort survenue en janvier 1988, Thierry Maulnier est redécouvert par les jeunes royalistes qui se remettent alors à lire ses principaux textes des années trente, les plus productifs sur le plan théorique et politique, et y découvrent quelques « trésors » qui méritent, aujourd'hui encore, l'attention de qui pense politique...

Ainsi, le texte qui suit est une véritable synthèse des raisons d'être de la Monarchie dans notre pays : si les « **totalitarismes abrupts** » que furent le nazisme et le communisme, après avoir commis les dégâts qu'annonce et craint Maulnier dans cet écrit de 1935, ont heureusement disparu, d'autres dangers persistent et menacent, comme l'islamisme extrémiste, tandis que nos démocraties contemporaines développent, elles, une forme de « **globalitarisme** » qui, au nom de la mondialisation, étouffe peu à peu les nations historiques et les libertés, autant individuelles que publiques. La réponse que Maulnier apporte aux enjeux de son temps, ressemblants à défaut d'être identiques à ceux d'aujourd'hui, n'est pas seulement valable et crédible, elle est, encore et toujours, nécessaire : pour éviter « **les pires toujours possibles** », la Monarchie « **à la française** » est ce régime qui concilie, comme le démontre Maulnier, les libertés concrètes et l'ordre vivant...

Jean-Philippe Chauvin

Au carrefour de l'histoire où elle est parvenue, la France incertaine et divisée doit choisir. Nous avons dépassé le terme de ce que l'on peut appeler l'ère heureuse de la décadence. Le laisser-aller, l'improvisation, le désordre ont épuisé leur crédit sur les générations à venir ; les sursis accordés aux fautes des hommes par la lente justice de l'histoire sont venus à expiration. Ce sont les Français d'aujourd'hui, ceux qui sont parvenus, ceux qui parviennent à l'âge d'homme, qui paieront dans peu d'années ou de mois le prix des fautes commises, s'ils ne savent pas y parer.

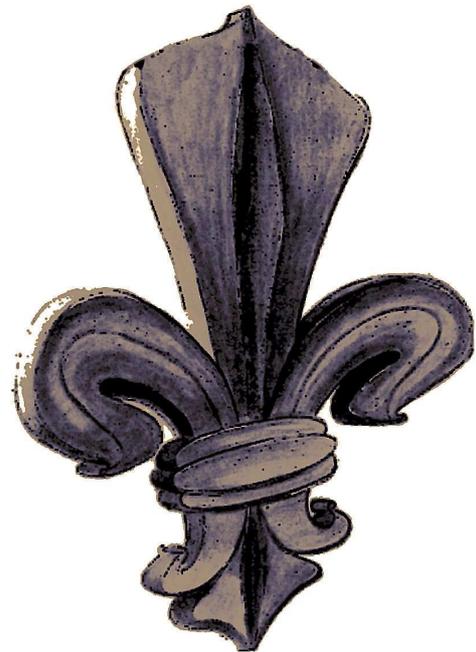
Quand la vie nationale est menacée dans ses sources mêmes, elle ne se sauve plus que par le sursaut qui s'attaque aux principes du mal. Dès maintenant, il n'est plus permis de choisir entre la facilité et l'effort, entre la mollesse insidieuse des déclin tranquilles et les dures reconstructions. Si nous ne choisissons pas de réagir et de renaître, il nous faut choisir de sombrer dans la guerre civile et dans l'invasion. La situation de l'Europe, la misère présente, la guerre possible, nous annoncent que l'abaissement de la France ne serait pas paisible. De telles menaces doivent nous remplir d'espérance et de courage : puisque l'époque de l'inaction et de la douceur de vivre est passée, faisons en sorte que la rudesse de ce temps soit féconde ; les efforts, les risques de la renaissance ne sont pas plus grands, ils sont plus beaux que ceux de l'agonie.

Nous ne sommes plus, du reste, au temps où la solidité des biens, la rareté des échanges, la spécialisation des activités mettaient une grande partie de la nation à l'abri des malheurs publics. Nous ne sommes plus au temps où une crise ne frappait qu'une industrie, où une défaite ne frappait que les armées, où les grandes catastrophes n'atteignaient la nation que dans telle de ses classes ou de ses provinces. Les formes nouvelles de l'économie et de la guerre rendent les intérêts particuliers plus solidaires que jamais de l'intérêt général. Ce qui menace la France menace d'abord chaque Français dans ses plus personnelles espérances et dans sa liberté la plus secrète, dans son indépendance et dans sa vie. Le monde où nous vivons ne nous fera pas grâce : nous devons ou le changer ou périr.

Il n'est plus possible de choisir l'Etat et l'individu, l'intérêt des particuliers et l'intérêt général. Sans doute, ils sont l'un à l'autre étrangers et antagonistes, et l'un contre l'autre il faut les défendre.

Nous voyons aujourd'hui les féodalités économiques de la finance et des trusts imposer à l'individu la domination la plus despotique dans le même temps qu'elles dissocient l'Etat et l'affaiblissent. Ce qui affaiblit l'Etat ne libère point les individus, ce qui contraint les individus n'accroît pas la solidité et la grandeur de l'Etat. Les événements montrent aux défenseurs de l'ordre et aux défenseurs de la liberté, si longtemps opposés, que leur cause est commune. L'autorité doit lutter contre les tyrannies usurpatrices. La liberté a besoin d'ordre. Créons la nouvelle société qui saura les unir.

Le libéralisme démocratique abandonne la puissance aux ambitieux les plus habiles ou aux fonctions les plus nombreuses. Le libéralisme économique abandonne la puissance aux aventuriers d'affaires et aux financiers bien pourvus ; et les usurpateurs de la puissance économique, et les usurpateurs de la puissance politique échangent les subsides, les services et les protections. Ainsi une société qui devrait avoir pour loi suprême le bien commun de ses membres est soumise à tous les caprices de l'opinion et de la réussite, abandonnées au double hasard de la concurrence et de la compétition. Une société qui devrait avoir pour but de donner la paix aux hommes qui la composent n'est plus qu'un vaste champ de bataille, où les meilleurs ne triomphent presque jamais. Lutte des partis, lutte des classes : le jour viendra où il apparaîtra inconcevable qu'une société ait pu tolérer ces conflits abominables - que dis je ? Les tolérer : *en vivre*, et les justifier. Or, qu'on le remarque bien : que ces luttes restent indécises, ou que triomphe une des forces en présence, le désordre reste le même. La



tyrannie n'est que la conclusion tirée de l'anarchie par les plus nombreux ou par les plus forts – et celle du nombre, et celle de l'argent sont de toutes les plus barbares. L'anarchie et la tyrannie ne sont que les fruits naturels d'une société qui trahit sa mission et laisse ses membres livrés à eux mêmes. L'état présent de notre pays et du monde vérifie durement les jugements de l'intelligence, et nous rappelle que, politiquement et socialement, l'anarchie et la tyrannie ne font qu'un.

Politiquement et socialement : là encore, y a-t-il deux problèmes ? Longtemps, on a pu le croire et l'on voit encore aujourd'hui de prétendus « défenseurs de l'ordre » en politique qui se font, en économie, les apologistes du désordre. Rien n'est plus ridicule que de voir les mêmes hommes affirmer qu'il est néfaste de laisser l'homme livré à lui-même politiquement, et qu'il est bon et salutaire de le laisser livré à lui-même dans son activité économique. Qu'on le veuille ou non, l'ordre politique, l'ordre économique et social sont solidaires. L'ordre économique sans l'ordre politique est impossible, puisque nulle force ne l'impose. L'ordre politique sans l'ordre économique et social est despotique, puisqu'il n'est que la force mise au service des privilèges et des abus. Assez de ces hypocrites défenseurs de l'ordre politique, qui plaident pour le désordre en économie, et ne voient dans l'ordre politique que le moyen de perturber une anarchie sociale qui fait leurs profits et leur puissance. L'état présent du monde suffit à nous montrer que le temps de ces conservateurs est passé.

Le problème de l'Etat et celui de l'individu, le problème de la liberté et le problème de l'ordre, le problème politique et le problème social doivent être résolus en même temps. Gardons nous de simplifier. La Russie soviétique a soulevé dans des millions d'hommes l'espoir d'une société harmonieuse et de la libération humaine. Mais en confisquant à l'homme le domaine autonome et sacré de son activité personnelle, elle ne fait que le livrer sans recours à la tyrannie collective, et rétablit, au profit d'une nouvelle caste de bureaucrates, de partisans et de techniciens élevée sur les débris des anciennes élites exterminées, le pouvoir sans contrôle et la vieille servitude humaine dont elle avait fait entrevoir la fin. D'autres nations croient venir à bout des divisions dont périclète la société moderne en pliant l'activité de chacun au contrôle absolu de l'Etat autoritaire et en imposant à tous, patrons et ouvriers, riches et pauvres, le service de la communauté et la dictature de l'intérêt général. Est-ce cela que nous voulons ? Que les défenseurs de tels régimes prétendent avoir éliminé toute opposition n'est pas ce qui nous rassure. L'unanimité dont ils se réclament leur permet d'exclure de leur communauté, de condamner comme des criminels d'exception et de vouer à une véritable mort civile tous ceux qui ne leur apportent pas une adhésion active et un concours effectif. Nous ne voulons pas d'une France où les citoyens n'auraient d'autre garantie de vie et de liberté que leur conformité au sentiment de la masse. La domination du nombre organisé et militarisé n'en est pas moins la domination du nombre : la cohésion de la nation nouvelle, que nous voulons construire, ne doit pas être imposée, par la suggestion ou par la force ; elle sera dans l'équilibre, dans le respect des droits et des intérêts de chacun.

Il est trop facile de créer l'ordre par la destruction de la liberté, l'autorité par un pouvoir unique et sans contrôle. Il est plus malaisé d'imaginer un pouvoir capable d'assurer l'ordre économique et l'ordre politique sans brimer l'indépendance et l'initiative de chacun. Tâche délicate, que seul peut remplir un régime délivré de la démocratie. Ou la démocratie est divisée, et son pouvoir est faible. Ou, pour être forte, elle est unanime, et cette unanimité ne peut être obtenue que par la violence ou le mythe. Ces difficultés sont dépassées du jour où l'on a compris que les citoyens ont besoin non de régir en maîtres – en maîtres bernés et dupés – l'activité publique, mais d'exercer dans la sécurité et la liberté leur activité privée non de souveraineté, mais d'indépendance ; non d'exercer le pouvoir, mais d'informer le pouvoir de leurs besoins, et d'être protégés contre ses abus.

Une des grandeurs de la monarchie est de ne point céder à la rage d'unification qui sévit dans tous les régimes autoritaires, d'opposer à l'absurde monisme social qui fait que tout émane de l'Etat ou tout des individus le sage dualisme qui sépare les individus et l'Etat dans leur rôle, et restitue chacun à ses justes fonctions. Le citoyen, pour être libre, n'a pas besoin de s'identifier à l'Etat ; l'Etat, pour être fort, n'a pas besoin d'anéantir les libertés civiles. L'ordre social véritable exige avec la même rigueur des individus prémunis contre l'incohérence et l'impérialisme du suffrage. Seule, la monarchie, indépendante du suffrage, peut réaliser l'apparent miracle du citoyen libre dans l'Etat souverain.

Les Français [...] comprendront-ils que l'autorité doit être placée assez haut pour que les tyrannies particulières ne puissent plus la duper, la maîtriser, et la corrompre ? Comprendront-ils que la liberté véritable, celle qui n'est point enfermée dans un bulletin abstrait et sans pouvoir, celle qui est dans l'activité sociale et personnelle quotidienne, dans la pensée, dans les foyers, dans la disposition intégrale des instruments et des produits du travail, celle qui est approuvée et vécue tous les jours, ne peut-être vraiment garantie et sauvée que par cette autorité-là ?

Le cruel déséquilibre d'aujourd'hui nous astreint à chercher dans une formule nouvelle le difficile accord des intérêts, de la dignité, de la liberté de chacun avec l'ordre et le bien publics. Songeons qu'il y a dans chaque homme une part que l'homme entend garder pour lui-même et qu'il refuse légitimement au dévouement collectif. Songeons qu'il y a dans le gouvernement de toute société humaine une part qui échappe, par la grandeur des intérêts, la subtilité des moyens, l'ampleur des prévisions, aux possibilités, aux capacités d'un homme privé. Saurons-nous renoncer, une fois pour toutes, à imposer à ce qui est de droit individuel les exigences collectives, à ce qui est collectif par nature l'égoïsme ou l'aveuglement, les contradictions des individus ? Une formule se propose d'elle-même, semble-t-il, à l'esprit : celle d'un Etat assez personnel pour échapper à la foule sans prévision et sans mémoire, pour apporter à la gestion de l'intérêt public les vertus individuelles de responsabilité et de liberté ; celle d'un Chef, mais d'un Chef que son intérêt le plus haut, sa formation, sa fonction égalent à la collectivité elle-même au point que les deux destins se confondent. D'un chef dont l'intérêt personnel se perde assez exactement dans l'intérêt général pour qu'il puisse reprendre la formule du désintéressement politique suprême : l'Etat, c'est moi.

Il faut que ce Chef ne puisse être un aventurier ambitieux, ou le favori d'une foule, ou le représentant d'une classe. A cette condition il pourra être [...] comme l'exige la plénitude de son rôle, le Protecteur de son peuple et l'arbitre entre les forces qui s'y affrontent. Il faut que nul - parti politique ou féodalité financière - ne puisse lui poser la question des grands vassaux à la monarchie naissante : qui t'a fait roi ? Il faut qu'il soit assez indépendant de toutes les forces du pays ou de l'étranger pour ne devoir à aucune de ces forces reconnaissance ou obéissance. Il faut qu'il soit assez haut au-dessus de tous les intérêts pour n'en servir aucun. La véritable dignité, la véritable efficacité, la véritable humanité du pouvoir suprême ne sont que dans la monarchie.

Dans la monarchie seule se concilient, se fondent et sont pareillement utilisées au bien commun, les activités de l'individu, ailleurs tournés contre l'Etat, et les forces de la collectivité, ailleurs toutes portées à opprimer l'individu. Dans la monarchie seule, l'autonomie, l'ingéniosité, la responsabilité d'une action personnelle peuvent jouer naturellement dans l'intérêt de tous. Dans la monarchie seule, ce qu'il y a dans un être humain de plus intelligent, de plus souple, de plus libre coïncide avec ce qui a dans une collectivité humaine le plus de stabilité, de solidité, de permanence. Le Roi est rattaché à son peuple par la double chaîne de son ascendance et de sa descendance, également solidaires de tous les moments de la patrie et, tandis que ce peuple se soucie surtout de sa condition actuelle, le Roi se souvient et prévoit. Le miracle de la Monarchie est dans l'admirable coïncidence qu'elle établit non seulement entre l'Homme et l'Etat, mais entre l'Homme et l'Histoire, c'est-à-dire entre l'Homme et la réalité profonde et permanente de la nation. Ainsi, pour ceux que le mot de démocratie charme encore, le Roi se trouve être l'élu d'une sorte de Démocratie idéale, celle où le destin de la nation ne coïncide plus avec l'opinion momentanée d'une génération passagère, celle où le Souverain, porté comme à la pointe des siècles, en appelle du présent à l'avenir et au passé, et bénéficie à la fois du suffrage des Français à naître et du consentement des morts.

Admirable synthèse, - et sans doute la seule possible - du personnel et du collectif, de l'autorité et des libertés, de la tradition et du progrès nécessaire, la monarchie s'oppose ainsi aux divisions de notre temps non comme la domination d'une majorité ou d'une caste, mais comme la plus haute expression des intérêts communs de la nation et l'arbitre de ses intérêts antagonistes ; non comme le gouvernement d'une opinion ou d'une heure, mais comme le plus haut symbole d'une réalité nationale historique dans tous les moments de sa durée. Etant humaine, elle est comme toute institution imparfaite et faillible : en elle ne se trouvent pas moins réunies les dernières chances du peuple opprimé, de la liberté menacée et de la patrie en péril. C'est pour nous assez d'espérances.